



**Monsieur Jean-Michel Blanquer**  
**Ministre**  
**Ministère de l'Éducation nationale et de la**  
**Jeunesse**  
**110 Rue de Grenelle**  
**75007 Paris**

Paris, le 15 mai 2019

Monsieur le Ministre,

Nous recevons de nombreux courriers de parents inquiétés par le refus d'ouverture des enseignements de spécialité *Arts plastiques*, *Cinéma-audiovisuel* et *Théâtre* dans le cycle terminal des lycées français d'Athènes, Bruxelles, Londres, Luxembourg, Los Angeles et New York, pour ne citer que ceux-ci.

Nous nous étonnons que des décisions de refus aient été prises par votre administration alors que ces établissements situés dans de grandes villes culturelles ont tous un investissement ancien et reconnu dans l'enseignement artistique tant en termes de qualité pédagogique que d'équipements ou d'initiatives diverses destinées à promouvoir l'enseignement artistique.

Monsieur le Ministre, vous connaissez bien l'enseignement français à l'étranger et ses spécificités : c'est un enseignement payant, parfois cher, dans un environnement d'éducation internationale de plus en plus concurrentiel et pour lequel les familles ont fait un choix qui ne s'imposait pas nécessairement et que certaines pourraient vouloir remettre en cause.

Notre fédération a soutenu la réforme du cycle terminal pour l'ouverture qu'elle donne aux élèves et le choix d'études qu'elle propose. Il est essentiel que cette réforme permette au réseau de l'EFE non seulement de maintenir l'offre pédagogique existante mais également de la diversifier.

Les dossiers présentés par ces établissements sont sérieux et motivés : ils ont les moyens humains et les équipements déjà en place. Personne ne comprend les raisons de ces refus qui pénalisent les lycées et les élèves en limitant leurs possibilités d'orientation post-bac. Nous vous demandons instamment de bien vouloir donner instructions à votre administration de reconsidérer ces dossiers.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce recours et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre parfaite considération.

François Normant  
Président

FAPÉE - FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER  
101, boulevard Raspail - 75006 Paris (France)

Tél.: +33 1 45 44 08 49 – E-mail : [info@fapee.com](mailto:info@fapee.com) – Site Internet : [www.fapee.com](http://www.fapee.com)

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E

Cc : Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères  
Monsieur Laurent Bili, Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international  
Madame Laurence Auer, Directrice de la DCERR  
Monsieur Olivier Brochet, Directeur de l'AEFE

FAPÉE - FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER  
101, boulevard Raspail - 75006 Paris (France)

Tél.: +33 1 45 44 08 49 – E-mail : [info@fapee.com](mailto:info@fapee.com) – Site Internet : [www.fapee.com](http://www.fapee.com)

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E